

CPHSCT du Gers - Prévention des risques liés au CO2 dans les caves viticoles



CPHSCT du Gers - Prévention des risques liés au CO2 dans les caves viticoles

En lien avec les vendanges à venir, la CPHSCT du Gers souhaite alerter les professionnels de la vigne sur le risque lié au dioxyde de carbone (CO2) dans les caves.

Il n'a ni couleur, ni odeur, mais il peut tuer en quelques minutes.

Ce gaz, c'est le CO2, coproduit de la fermentation alcoolique.

On compte plusieurs décès et intoxications ces dernières années dus au CO2.

Aucune région n'est épargnée.

Les phases à risque majeur d'intoxication dans les caves sont : la vinification, le décuvage et le nettoyage des cuves.

Quelques conseils pour prévenir ce risque mortel :



La méthode de la bougie ou du briquet, utilisée par de nombreux vignerons est à proscrire ! En effet, la flamme peut continuer à brûler malgré un taux toxique ou mortel de CO2.

Seuls les détecteurs vous permettront de mesurer la présence fiable de CO2.

Les mesures préventives (captage à la source, ventilation, détection) restent les plus efficaces pour lutter contre ce risque. Il vous revient de veiller à leur mise en place et de former vos salariés

Vous pouvez télécharger des documents à partir de ce QR code :



La CPHSCT du Gers est composée de représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives, nommés paritairemment pour 4 ans.

Cette instance informe les petites entreprises du secteur agricole en matière de santé et de sécurité et assure la promotion de la prévention des risques professionnels. Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter la CPHSCT du Gers par mail à l'adresse suivante : cphsct32@laposte.net

